

**En route vers un Cerema à 2 800 fin 2017  
et amputé de plusieurs sites**

Réponse du directeur général aux déclarations préalables

**Après une baisse de 100 ETP entre fin 2014 et août 2016, le  
gouvernement propose au conseil d'administration d'approuver une  
baisse de -125 ETP entre fin 2016 et fin 2017**

En réponse aux déclarations préalables des représentants du personnel dont [celle de la CGT](#), la direction générale annonce que le budget qui sera soumis au conseil d'administration prévoit notamment :

- **une diminution bien plus importante du plafond d'emplois que celle subie l'année dernière : -125 EPT entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017, contre -64 ETP entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016 ; Cela représente l'équivalent en volume de la suppression de la moitié de la Dter Est sur un an...**

**N'hésitez pas à contacter vos représentants**

Dupré Olivier, Dter NP    Consolen Eric, Dter SO  
Baton Didier, Dtec TV    Boulin Vincent, Dter SO  
Piel Bruno, Dter Ouest    Garcia Philippe, Dter NC

- **une diminution forte de la subvention de l'État au Cerema, à un rythme toutefois inférieur à celui de la masse salariale ;**
- **une capacité d'investissement relativement meilleure que par le passé, bien que toujours insuffisante.**

Il précise que les travaux du COP ont pris du retard. Concernant la restauration collective, un référentiel commun à l'établissement est envisagé d'ici fin 2017. Concernant le RIFSEEP, la direction annonce que le complément indemnitaire prévu par la [note de gestion du 24 octobre 2016](#) (65 euros pour les agents de catégorie C et 95 euros pour les agents de catégorie B) sera mis en œuvre sur la paye de décembre 2016. La CGT souhaitait s'en assurer, étant donné que ce texte n'a été transmis que pour information au Cerema.

Opérations de relocalisation : point d'étape sur la conduite du projet

**La CGT ne prend pas part au vote sur ce nouveau dispositif  
minimaliste d'accompagnement des restructurations**

Les représentants du personnel lisent une [déclaration de l'intersyndicale du Cerema Est](#) relative aux sites de Metz et Nancy.

La direction indique que concernant le Cerema Est, **le scénario qui se dégage nettement, qui apparaît le meilleur à tous points de vue, est en effet un scénario qui maintient de locaux à Metz, en centre-ville, sur le site de l'université à Saulcy.** Une telle orientation, si elle se confirmait, serait une excellente nouvelle et une démonstration de la possibilité pour les agents, dès lors qu'ils se

mobilisent avec le soutien de leurs représentants, d'obtenir des victoires ! La direction envisage de faire son choix dans un petit nombre de semaines.

La direction générale indique par ailleurs que malgré ses nombreuses demandes, **elle n'a toujours pas d'information à nous communiquer sur la localisation du futur site du Bourget, en Île-de-France.**

Concernant les sites Bordelais, **cinq scénarios ont été étudiés qui incluent tous l'orientation d'une fermeture de site et d'un**

### **regroupement des agents sur un seul site.**

Deux scénarios apparaissent les meilleurs du point de vue des critères retenus, sans qu'aucun se détache nettement de l'autre.

– « **Bordeaux 1** » : **une construction neuve pour accueillir les équipes de Saint-Médard et la réhabilitation des bâtiments situés aujourd'hui sur Bordeaux ;**

– « **Saint-Médard 3** » : **démolition et reconstruction complète des locaux existants pour accueillir tous les agents (Bordeaux + Saint-Médard).**

La direction n'avance aucune échéance pour son choix entre ces différents scénarios.

Concernant le site de Nice, le directeur avait annoncé qu'une partie des agents avaient vocation à être accueillis dans les locaux de l'ADEME situés à Sophia-Antipolis. Des études sont en cours pour étudier les conditions de cet accueil. Il n'apparaît pas certain, à ce stade, que ces conditions seront réunies (surface, salles de convivialité, type de locaux...). D'ici début décembre ces études

seront terminées et permettront de conclure. Le directeur demeure optimiste sur les possibilités d'accueil de 25 agents sur ce site.

Plus globalement, La direction générale ajoute qu'avant de finaliser le projet de schéma pluriannuel de stratégie immobilière qu'elle portera, il lui reste aussi à en définir le volet financier. Elle alerte les représentants du personnel sur la procédure, très longue et complexe, qui ira de la finalisation de son projet par la direction jusqu'à l'adoption formelle du projet final par le conseil d'administration.

**La CGT estime que les projets immobiliers du Cerema s'inscrivent dans un cadre général d'évolution de notre service que nous combattons, comme rappelé dans notre déclaration préalable : le projet stratégique et sa déclinaison locale, les transferts de compétences, le repyramidage, la recherche effrénée de recettes propres, l'affaiblissement de l'ancrage territorial, etc.**

### Situation des effectifs au 31 août 2016

**La chute des effectif, de -3,2 % sur 20 mois, est loin d'être homogène**

**Les diminutions d'effectif entre le 31 décembre 2014 et le 31 août 2016 sont de 98,9 ETP. Cela représente une diminution de 3,2 % en 20 mois.**

Cette baisse ne représente qu'une partie de la diminution de la capacité d'intervention de l'établissement. En effet, l'absence de dotation suffisante au Cerema à sa création pour constituer un siège et assurer les nouvelles missions de l'établissement ont conduit à ponctionner les 11 services existants, amplifiant encore la perte de moyens.

**Il faut s'attendre encore à environ 25 pertes d'effectifs d'ici la fin de l'année.** En effet, le Cerema a réalisé -40,5 ETP depuis le début de l'année alors que le plafond d'emplois fixé pour 2016 prévoit une baisse de 64 ETP. **Cela nous amène vraisemblablement à environ 2920 ETP d'ici la fin de l'année, soit une baisse de l'ordre de 4 % en deux ans.**

Les évolutions continuent à être contrastées d'une direction à l'autre même si la tendance

demeure évidemment à la baisse : hausse au siège et à la Dtech EMF et au contraire des baisses supérieures à 5 % pour les Dter Normandie Centre, Sud-Ouest, Dter Med et Dtech ITM.

Les évolutions sont aussi très contrastées selon la catégorie : **une hausse pour la catégorie A (et dont il serait intéressant de savoir comment elle se répartit entre A et A+) de + 2,1 %, une diminution d'autant plus soutenue de la catégorie B (-5,6 %), C (-7,0 %) et OPA (-7,0 %).** Ces évolutions de pyramidage, parfois encore plus marquées dans certaines directions, ne peuvent être fortuites. L'évolution du pyramidage va, selon la direction, « dans le sens de l'histoire ». Toutefois, le repyramidage s'est accéléré par rapport à ce que souhaitait la direction. Elle reconnaît par ailleurs qu'elle ne maîtrise pas complètement la mobilité des agents et ses impacts.

La CGT interpelle la direction sur l'absence apparente de cap : quelles sont les évolutions par domaine ? La direction ne sait pas répondre à ce stade autrement que par la cartographie des compétences mais reconnaît qu'il y a là un enjeu et un sujet de travail.

**La CGT demande comment la direction**

**envisage de faire dans le même temps un grand bond en arrière sur les effectifs et un grand bond en avant sur les recettes propres ?** Sur ce point la direction semble notamment envisager une évolution à la hausse du barème des prestations du Cerema.

Autres points : point sur la démarche « 4C » et la mise en place des communautés-métier, actions engagées en matière de formation reçue

La direction présente un point d'étape sur la cartographie des compétences collectives et les communautés-métier. Des perspectives sont également présentées, notamment son extension en 2017 aux missions support.

La direction présente ensuite les actions engagées en matière de formation reçue.

### **Se syndiquer à la CGT : pourquoi pas moi ?**

- Ouais, c'est pas mal ce que vous faites, mais moi je pense que [...]
- *Pas de souci, nous sommes en effet très preneurs de toute contribution et toute réaction. Contacte directement tes représentants CGT, locaux ou nationaux, ou écris-nous sur la boîte syndicale : [cgt.syndicats.cerema@j-carre.net](mailto:cgt.syndicats.cerema@j-carre.net)*
- Et si je veux me syndiquer et contribuer à votre action, je fais comment ?
- *C'est pareil, tu nous contactes et on t'accueillera avec enthousiasme. Nous avons en effet besoin de toutes les forces disponibles dans le contexte actuel...*
- Oui, mais il faut que je sois d'accord avec tout ce que vous faites, non ?
- *Bien sûr que non : pour se syndiquer à la CGT, il suffit d'avoir comme boussole l'intérêt des salariés et de partager quelques valeurs que nous te détaillerons. La CGT est ouverte à tous et toutes !*
- Bon allez, vous avez raison, il faut s'organiser pour lutter pour notre avenir, je me lance, j'adhère !